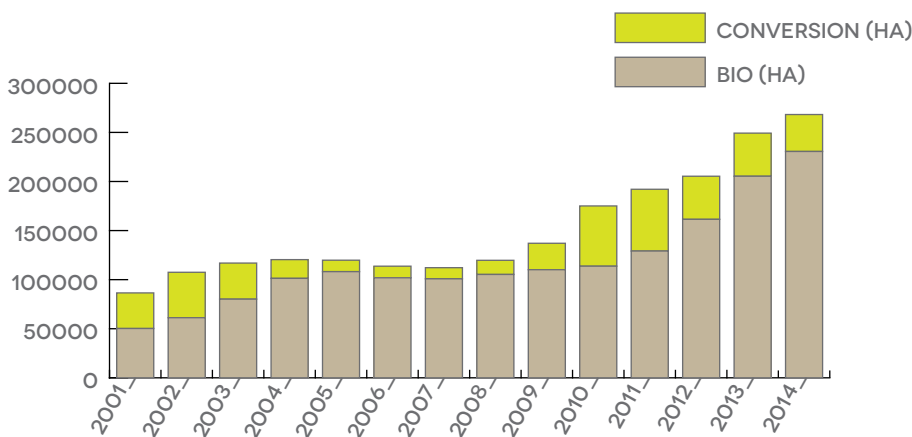




GRANDES CULTURES BIOLOGIQUE EN BRETAGNE

LA PRODUCTION DE CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX EN FRANCE



Évolution des surfaces de grandes cultures biologiques en France [source : Agence Bio 2015]

La France réunit 10% des surfaces bio européennes, ce qui la place au 3ème rang après l'Espagne et l'Italie. Environ les deux tiers des surfaces bio françaises sont toujours enherbées ou consacrées aux cultures fourragères. 2 hectares bio sur 10 sont consacrés aux grandes cultures (céréales et oléo-protéagineux). Cela représentait au total environ 230.000 ha en 2014. Le blé tendre occupe 22% de ces surfaces et les mélanges céréales-protéagineux 15%.

Au cours des 6 premiers mois de l'année 2015, le nombre de fermes bio françaises a augmenté de +8% par rapport à l'année 2014 pour atteindre 28 261 fermes bio (soit 6% des fermes françaises et plus de 7% de l'emploi agricole). En céréales et oléo-protéagineux, la progression est particulièrement importante puisque 60 000 nouveaux hectares ont été engagés en bio (C1) avec 769 nouveaux producteurs. C'est en Midi- Pyrénées que la progression est la plus importante (200 nouveaux producteurs) puis en régions Centre, Aquitaine, Bourgogne et Poitou Charente.

Dans ce contexte de forte hausse de la production, il est vivement conseillé aux producteurs de prendre contact avec des collecteurs avant conversion de nouvelles surfaces en bio, pour réfléchir assolements et débouchés.

LA PRODUCTION DE CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX EN BRETAGNE

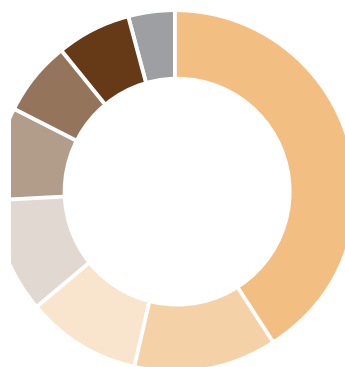
En Bretagne en 2014, près de 1000 fermes biologiques ont produit des céréales et oléo-protéagineux sur une surface d'environ 13.500ha (surfaces bio + conversion). Cela représente environ 2,2% des surfaces de céréales et oléo-protéagineux régionales. La Bretagne est la 4ème région de France en surfaces de céréales biologiques.

La Bretagne reste une terre d'élevage avant tout : environ les trois-quarts des surfaces de céréales et oléo-protéagineux biologiques de la région sont situées dans des élevages, essentiellement des fermes laitières. La part d'autoconsommation des céréales produites en région est donc élevée. Les mélanges céréales-protéagineux représentent par exemple environ 40% des surfaces céréalières bio bretonnes et le maïs environ 10%.

En 2014, « seules » 153 fermes biologiques bretonnes sur les 974 qui produisaient des céréales et oléo-protéagineux bio se disaient spécialisées dans ces productions.

La Bretagne abrite d'importants opérateurs économiques de la filière Grandes Cultures, en particulier dans le secteur l'alimentation animale (UFAB, Moulins du Poher, Edou Breizh...). En 2013, environ 40% des aliments pour bétail bio français étaient transformés en Bretagne (110.000 t. environ sur un total de 270.000 t. en 2013). 80% de ces aliments sont destinés aux volailles biologiques.

Les collecteurs régionaux travaillent pour la plupart à l'échelle du Grand-Ouest (20% des surfaces nationales de Grandes Cultures Bio se situent en Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie) et à échelle nationale.



- 41% Mélanges céréales/légumineuses • 5184 ha
- 13% Blé tendre • 1589 ha
- 10% Sarrasin • 1299 ha
- 10% Maïs grain (hors maïs doux) • 1289 ha
- 8% Orge • 1049 ha
- 7% Triticale • 849 ha
- 7% Avoine • 843 ha
- 4% Autres céréales • 509 ha

QUI COLLECTE DES CÉRÉALES EN BRETAGNE ? PRINCIPAUX OPÉRATEURS PRÉSENTS

Environ 15.000 tonnes de céréales et de protéagineux bio bretons ont été collectés en 2014 selon FranceAgriMer (+25% par rapport à la campagne précédente). Environ 25% de cette collecte était composée de maïs, 2014 ayant été particulièrement favorable à cette culture.

La part d'auto-consommation par les fermes biologiques bretonnes est élevée, puisque la production totale de céréales et oléo-protéagineux est estimée à 40.000 tonnes environ (avec une moyenne de production de 30 qtx/ha).

Les principaux Organismes Stockeurs (OS) régionaux sont au nombre de 5 : l'UFAB (filiale de la coopérative Le Gouessant), Agrobio Europe et la SA Pinault (filiales du groupe coopératif d'Aucy), la SAS Edou Breizh et la coopérative Triskalia. A cela s'ajoute des minoteries également déclarées OS auprès de FranceAgriMer, comme la minoterie Prunault (Ercé-en-Lamée - 35) ou encore la minoterie de Roncin (Ploermel - 56), ou des opérateurs plus spécialisés comme la société Valorex (aliments pour animaux enrichis en oméga 3 et collecte de lin biologique).

- **L'UFAB et Edou Breizh** sont aussi des Fabricants d'Aliments pour Bétail (FAB). La région compte un 3ème Fabricant d'Aliment pour Bétail, les Moulins du Poher (groupe Provimi - Cargill), qui ne collecte pas directement mais qui travaille en collaboration avec Agrobio Europe et Triskalia. La fabrication d'aliments pour les monogastriques représente la très grande majorité des usages de ces aliments : volailles (80% des utilisations) et porcs. Des aliments biologiques pour poissons sont aussi fabriqués par la coopérative Le Gouessant sur le site de Saint-Aaron (22).

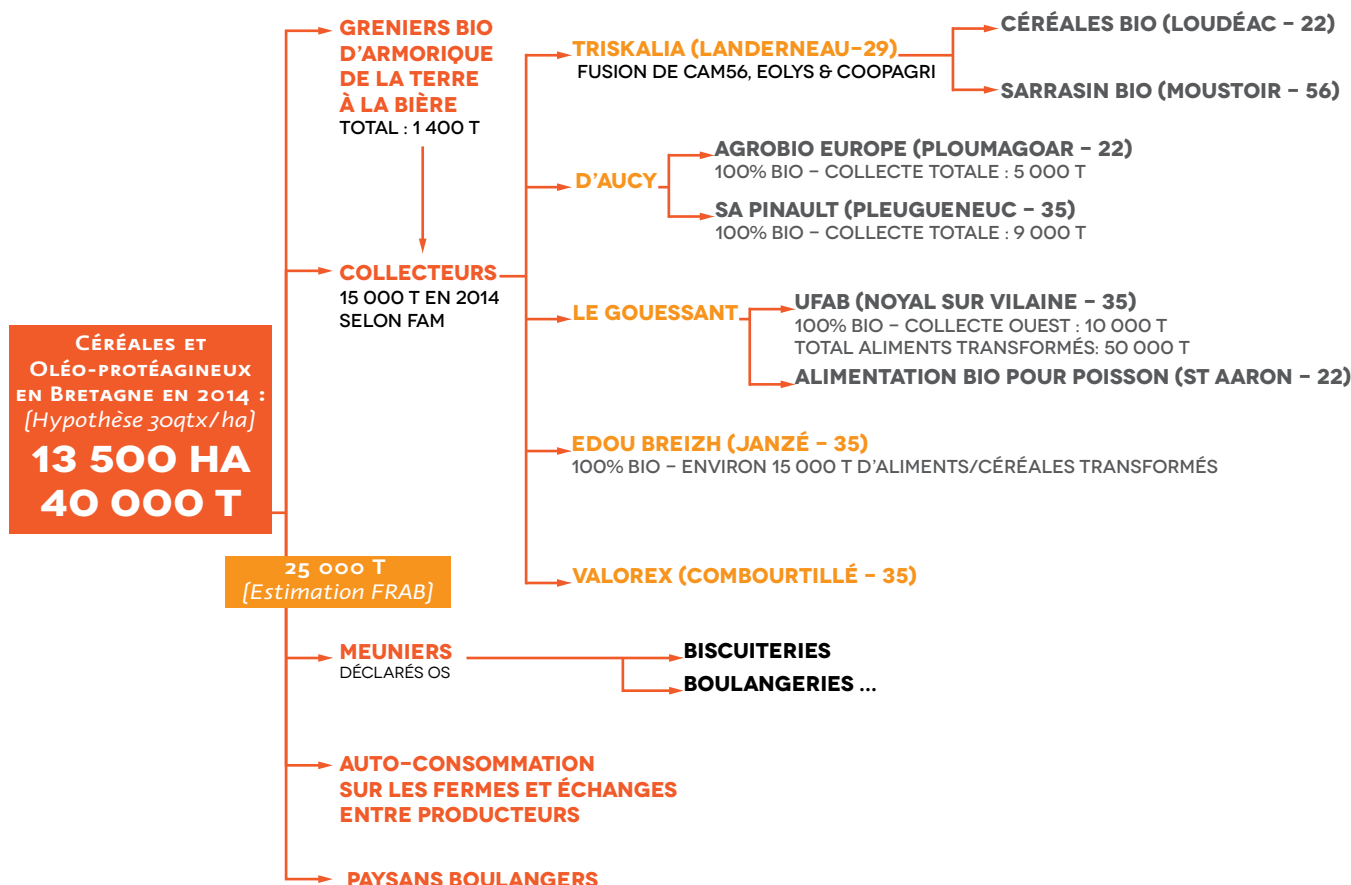
- **La SA Pinault** s'est spécialisée dans l'alimentation humaine. Elle commercialise ses produits à des transformateurs locaux (meuniers, biscuitiers...) et collabore avec des groupements de producteurs comme Les Greniers Bio d'Armorique ou « De la Terre à la Bière » (cf encadré).

DE LA TERRE À LA BIÈRE :

Les Greniers Bio d'Armorique (GBA), est une association de producteurs qui regroupe une trentaine d'adhérents, en Bretagne et Pays de la Loire. L'association oeuvre pour le développement d'une filière céréalière locale, pour l'alimentation humaine. Ses membres cultivent ainsi du blé, de l'avoine nue, du seigle ou de l'orge pour des transformateurs locaux (principalement l'entreprise Céréco). Plus de 500 tonnes de blé et d'avoine nue sont proposées chaque année.

LES GRENIERS BIO D'ARMORIQUE :

L'association « De la Terre à la Bière », créée en 2006, oeuvre pour le développement et la structuration d'une filière brassicole biologique bretonne. Elle réunit un collège brasseurs (10 en 2014), un collège producteurs biologiques (environ 150 ha d'orge brassicole bio en 2014), un malteur et un collecteur (SA Pinault).



PRIX MOYENS À LA PRODUCTION

Une enquête auprès des organismes stockeurs ayant une activité de collecte en Bretagne et Pays de la Loire est réalisée chaque année par la CAB et IBB. Ces données sont complétées par des enquêtes de la FRAB auprès des producteurs bio de la région. Elles ont pour vocation d'offrir des points de repère et demeurent non exhaustives. Attention :

- les prix s'entendent « départ ferme », en euros / tonne
- les prix sont hors majoration ou pénalités « qualité »
- les prix donnés par les opérateurs ne sont pas pondérés par les volumes qu'ils représentent

Depuis plusieurs années, on note une relative stabilité des prix des céréales biologiques.

ESPÈCES	RÉCOLTES 2013-2014	
	PRIX MINI (€ / T.)	PRIX MAXI (€ / T.)
BLÉ MEUNIER	360	400
BLÉ FOURRAGER	280	360
TRITICALE	270	315
ORGE FOURRAGÈRE	260	305
SEIGLE	290	400
AVOINE	200	290
SARRASIN	660	800
POIS PROTÉAGINEUX	320	420
POIS FOURRAGER	320	420
FÉVEROLE	370	415
COLZA	650	700
MAÏS	290	355

COMMENT ÉVOLUENT LES VENTES DE CÉRÉALES BIOLOGIQUES ?

La filière « Grandes Cultures » est l'une des filières bio les plus dynamiques. Le nombre d'élevages biologiques bretons, en particulier de monogastriques, a fortement augmenté depuis 2009 et tire la demande en aliments du bétail bio (voir schéma ci-dessous). La filière est ainsi déficitaire en matières premières, en particulier en protéagineux pour l'alimentation des monogastriques (protéines alternatives au soja).

Dans le domaine de l'alimentation humaine, le nombre de transformateurs bio (boulangers, meuniers...) a lui aussi fortement augmenté lors des 5 dernières années. L'Agence Bio a recensé environ 400 transformateurs de céréales bio en région en 2014 : crêperies, biscuiteries, fabricants de produits élaborés, moulins, brasseries, boulangeries, terminaux de cuisson en GMS... La progression des opérateurs certifiés a été très importante ces dernières années : +82% de boulangeries entre 2009 et 2011 par exemple.

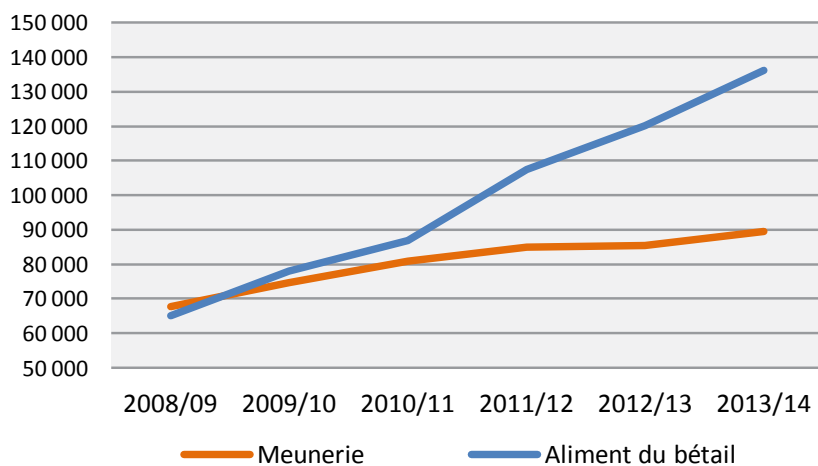
On estime par ailleurs qu'une cinquantaine de paysans bio bretons fabriquaient et vendaient du pain en circuits-courts en 2014.

Au niveau national, sur la campagne 2014/2015, les utilisations de céréales bio françaises ont été estimées par France Agri Mer à 96500 tonnes pour la meunerie (dont 92% de blé tendre) et 150000 tonnes pour la fabrication d'aliments du bétail (dont 48% de maïs, 23% de blé et 14% de triticales), soit un total de près de 250.000 tonnes. Ces utilisations sont en hausse sur les 3 premiers mois de la campagne 2015/2016 (juillet à septembre 2015) : +9% par rapport à 2014 pour la meunerie, +3% pour la fabrication d'aliments.

Augmentation des besoins en céréales bio

(en tonnes)

(Source : chiffres bilans FranceAgriMer - Coop de France)



ILS SOUTIENNENT
UNE AGRICULTURE
DE QUALITÉ EN
BRETAGNE



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
L'Europe investit dans les zones rurales



France Agri Mer a également mené une enquête à échelle nationale sur les prix de 5 espèces de céréales depuis 2005 (enquête menée auprès de 52 collecteurs français, répartis sur 15 régions, représentant au moins 75% de la collecte nationale). Il apparaît que les prix des céréales bio et conventionnelles restent assez connectés : pour le maïs, le triticales ou le tournesol, l'écart de prix est relativement stable sur les 6 campagnes, par contre il tend à s'accroître pour le blé meunier. Pour la féverole, on observe par contre une déconnexion nette entre prix bio et conventionnel.

Au niveau national, environ 91.000 tonnes de grains ont été écrasés en 2012/2013 (+2% par rapport à l'année précédente), dont 93% de blé tendre. La moitié des volumes sont utilisés pour la fabrication de pains et pâtisseries : artisans-boulangers, GMS, boulangers industriels. Le reste est incorporé dans les biscuits, biscottes ou vendu en sachets. Contrairement au marché conventionnel, la meunerie bio privilégie les farines de type 80 ou 110 (67% des utilisations contre 2% en conventionnel).

Les ventes de farine biologique ont diminué entre 2011 et 2012, par contre les ventes de produits à base de céréales bio (biscuits, céréales pour petits déjeuners, plats préparés...) ont augmenté de 9% sur cette même période.

Les exportations sont faibles : environ 7.000 tonnes de céréales biologiques françaises ont été exportées en 2012 (dont moitié de maïs).



POUR EN SAVOIR PLUS
SUR L'AGRICULTURE BIO

► Contacter le Groupement
d'Agriculteurs Biologiques de
votre département

> CÔTES D'ARMOR

GAB d'Armor = 02 96 74 76 66

> FINISTÈRE

GAB 29 = 02 98 26 80 33

> ILE ET VILAINES

Agrobio 35 = 02 99 77 09 46

> MORBIHAN

GAB 56 = 02 97 64 32 62



Réseau GAB + Fruit
Les agriculteurs bio en Bretagne